



Communiqué de presse

Jeudi 9 août 2012

Collisions de Vautours fauves avec des éoliennes

La découverte de deux Vautours fauves blessés sous deux parcs éoliens de la région lézignanaise inquiète la LPO Aude.

CONTACTS

LPO Aude

Tel. : 04 68 49 12 12

aude@lpo.fr

Le 7 décembre 2011, un promeneur signalait à la LPO Aude la présence d'un Vautour fauve visiblement blessé à une aile sous le parc éolien d'Escales-Conilhac. Dans l'urgence, un bénévole de la LPO Aude est allé recueillir ce Vautour et l'a transmis directement au Centre de Soins et de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Millau pour qu'il y soit soigné.

La concordance entre le lieu de découverte, le type de blessure et l'absence d'autres menaces directes à proximité (routes et réseaux électriques aériens à 1km) font penser qu'il s'agit vraisemblablement du premier cas français déclaré de collision de Vautour fauve avec un aérogénérateur (phénomène pourtant bien renseigné en Espagne avec quelques milliers de cas de mortalité recensés). Une triste découverte similaire a été faite depuis sous le parc d'Oupia (Hérault) à moins de 10 km de là.

Ces deux Vautours, bien que recueillis vivants et transmis à des Centres de Sauvegarde de la Faune Sauvage, n'ont malheureusement pas pu être sauvés.

L'apparition de ces cas de collisions sous ces parcs éoliens peut s'expliquer par l'augmentation constante du nombre de parcs dans les massifs languedociens, venant s'ajouter aux autres menaces directes (réseaux routier et réseaux électriques), ainsi que par l'accroissement des échanges entre les différentes populations de Vautours de l'arc méditerranéen.

Faute de suivis de mortalité sur le long terme dans la grande majorité des parcs éoliens en activité dans l'Aude et de la confidentialité actuelle de leurs résultats, il est vraisemblable que ces cas ne sont pas isolés. De plus, les lieux de découvertes ne sont pas dans des zones de pastoralisme dans lesquelles les Vautours en recherche alimentaire pourraient prendre beaucoup plus de risques.

Nous pouvons donc avancer qu'actuellement l'éolien fait peser un risque avéré sur l'espèce rare et protégée qu'est le Vautour fauve et, par là même, sur l'ensemble des autres espèces de Vautours qui utilisent les mêmes couloirs de déplacement : Percnoptère d'Egypte, Vautour moine et Gypaète barbu. Ces dernières espèces sont considérées par l'UICN France (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources) comme en danger, voire en danger critique pour le Gypaète.

Aussi la LPO Aude demande que ces cas de mortalité fassent l'objet d'une communication large et que cet impact avéré pour les Vautours soit pris en compte dans la planification des énergies renouvelables de notre région et dans l'autorisation de construction ou de renouvellement de parc éolien sur toutes les zones où se pratique l'élevage (Corbières, Pays de Sault, Montagne Noire, Quercob et Razès), ainsi que dans l'emprise des couloirs de transit utilisés lors des échanges entre les colonies. Certaines zones sensibles de l'Ouest audois sont malheureusement encore considérées comme zones vertes considérées à tort sans enjeu particulier dans le projet de Schéma Région Climat Air Energie.

La LPO Aude sera vigilante pour que, dans la mise en place du nouveau cadre ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), des moyens conséquents et fiables soient alloués aux experts et aux polices de contrôle afin de mesurer l'impact réel des parcs éoliens et ce dans la plus grande transparence.

Francis Morlon

Directeur de la LPO Aude

Collision d'un vautour avec une éolienne

Voici une vidéo amateur d'une collision entre un Vautour fauve et une éolienne en Crête
<http://www.youtube.com/watch?v=1RcTjdY1aN4>

L'expérience espagnole

En Espagne, les cas de collisions de Vautours avec des éoliennes sont courants.
Ceci s'explique par :

- les importantes colonies de Vautour présentes ;
- la proximité de celles-ci avec une forte densité de parcs éoliens ;
- la présence d'activités pastorales proches des parcs.

Certains parcs voient quelques dizaines de vautours morts par ans. Aussi, les espagnols expérimentent de nombreux systèmes afin de limiter cette mortalité sans pour autant avoir trouvé de moyen de supprimer ce risque.



LPO Aude, Ecluse de Mandirac, 11 100 NARBONNE – Tél/Fax : 04 68 49 12 12 – courriel : aude@lpo.fr
Siège social national : LPO, Corderie Royale, BP 263, 17 305 ROCHEFORT CEDEX – Tél : 05 46 82 12 34
Association reconnue d'utilité publique – Représentant officiel de BirdLife International en France